

Propos introductifs de Nathalie RORET, directrice de l'Ecole nationale de la magistrature, à l'occasion de l'intervention de Christophe SOULARD, premier président de la Cour de cassation et Remy HEITZ, procureur général près ladite cour, face aux auditrices et auditeurs de justice de la promotion 2024.

Bordeaux, le 09.02.2024
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Premier Président,
Monsieur le Procureur Général,
Mesdames et Messieurs les auditrices et auditeurs de la promotion 2024,
Mesdames, Messieurs,

Vous accueillir ce jour, pour votre premier échange avec la promotion 2024 des auditrices et auditeurs de justice constitue assurément un temps fort pour nous tous, et cela à plus d'un titre.

Tout d'abord, pour les 459 élèves-magistrats qui sont réunis devant vous, et qui vont prêter leur serment d'auditeur de justice dans quelques heures, ici au palais des congrès, où souffle de manière inédite le vent de l'Ecole nationale de la magistrature et de la cour d'appel de Bordeaux

Ces 459 auditeurs de justice constituent une promotion historique par son nombre. Tous ont pour point commun l'envie et l'impérieuse nécessité de se former, pour allier à l'issue des 31 mois de formation savoir-faire, savoir-

être et savoir-agir, leur permettant d'exercer les fonctions le métier ô combien exigeantes de juge ou de procureur.

C'est un temps fort, pour vous aussi Monsieur le Premier président, qui partagez avec nous tous cette émotion qui accompagne la transmission, le partage. Car c'est bien de transmission dont il s'agit de la part d'un premier président de la Cour de cassation, envers chacune et chacun des membres de cette nouvelle promotion d'auditeurs de justice.

Effectuer ses premiers pas dans l'institution judiciaire en bénéficiant dès le début de la formation, de la richesse de votre vision et de votre expérience, est précieux pour notre nouvelle promotion.

Ensuite, un temps fort pour vous Monsieur le Procureur général, puisqu'il s'agit de votre première participation à une prestation de serment, à Bordeaux, depuis votre installation le 3 juillet dernier à la fonction éminente que vous occupez. Nous savons aussi votre attachement, sans prétendre à l'exhaustivité, à la place de l'institution judiciaire, à l'exigence d'accessibilité de la Justice, gage de confiance des citoyens.

Je sais l'impatience de votre auditoire et me permet donc de vous céder la parole.